

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE MARANGE-SILVANGE  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE ORDINAIRE DU 25 FEVRIER 2019**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Pouvoirs : 2  
Absents non excusés : 2  
Absents excusés :

Date de convocation : 15 février 2019

**Etaient présents** : Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Dominique WEYANT ; M. David HEIB ; M. Christian FORFERT ; Mme Hélène FAVRE MONNET ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; Mme Julie LAFFAY ; Mme Enza BAROTTE ; M. Christian SCHMITZ ; M. Pascal JOLIOT, Mme Véronique THILL.

**Etaient absents excusés avec procuration** : M. Nicolas ROQUEL a donné procuration à M. Pascal JOLIOT, M. Gérard IMBS a donné procuration à M. Dominique WEYANT.

**Secrétaire de séance** : Mme Roselyne KLEIN BELLUCO

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 26 novembre 2018.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DELIB 7.5-005/2019 : SUBVENTION AUX PARTICULIERS POUR LES TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE**

L'instruction budgétaire M14 applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2006, modifie les règles relatives aux subventions octroyées aux particuliers pour l'aide forfaitaire aux travaux. Il convient de délibérer en stipulant le nom des particuliers, le montant des travaux ainsi que l'intitulé des travaux effectués.

- M. FANCELLO et Mme CALCE

Nature et montant des travaux : remplacement d'une chaudière vétuste par une chaudière à condensation : 7 657,59 euros  
Subvention octroyée par la commune pour le projet : 600 €

**VOTES : A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture pour contrôle de la légalité le 27 février 2019 et sa publication le 27 février 2019

Au registre suivent les signatures

Fait à Norroy Le Veneur, le 27 février 2019

Mme le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20190225-2019DEL005-DE  
Reçu le 27/02/2019

